

Action collective autorisée pour les personnes morales et physiques au Québec qui ont acheté ou loué des véhicules RAM 1500 et Jeep Grand Cherokee de 2014 à 2016, équipés d'un moteur EcoDiesel de 3,0 litres

Une action collective a été autorisée au nom de tous les résidents du Québec qui ont acheté ou loué un **véhicule RAM 1500 ou Jeep Grand Cherokee de 2014 à 2016, équipés d'un moteur EcoDiesel de 3,0 litres.**

Le représentant du groupe allègue que le fabricant du véhicule (FCA) et ses fournisseurs (VM Motori et Bosch) ont produit et installé des dispositifs de mise en échec illégaux dans ces véhicules afin d'échapper aux lois sur les émissions et de fournir des résultats de performance autrement inatteignables.

Les défenderesses nient ces allégations et contestent l'action collective.

Les allégations n'ont pas été prouvées en Cour, et la Cour n'a pas encore décidé si les défenderesses ont commis une faute, ou si un membre du groupe a subi une perte. Cependant, si vous faites partie de cette action collective, vos droits pourraient être affectés. **Si vous souhaitez demeurer membre de cette action collective, vous n'avez aucune démarche à faire pour le moment.** Si vous souhaitez vous exclure, vous avez jusqu'au **2 mai 2022** pour aviser par courrier recommandé les avocats du groupe (identifiés ci-dessous) et le greffier de la Cour supérieure du Québec, District de Montréal, au 1, rue Notre Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B6. Veuillez vous assurer d'inclure le numéro de dossier 500-06-000837-175 dans votre correspondance.

Vous pouvez demander une copie de la version longue de cet avis ou simplement visiter le site Web ci-dessous pour de plus amples renseignements.

POUR PLUS D'INFORMATION

Avocats du groupe

Groupe de droit des consommateurs inc.
1030 rue Berri, Suite 102
Montréal (Québec) H2L 4C3

EcoDiesel@clg.org

(514) 266-7863

1-888-909-7863

www.clg.org

Registre des actions collectives

www.registredesactionscollectives.quebec

Garage Poirier & Poirier Inc. et al. c. FCA Canada Inc. et al., No. 500-06-000837-175
(District de Montréal)

Cet avis a été autorisé par la Cour supérieure du Québec